LE GITE LA GARENNE EN DETAILS

LE REZ DE CHAUSSEE

un salon avec cheminée

une salle à manger

une cuisine équipée pour 33 personnes

la chambre (2 lits)

la chambre (2 lits)

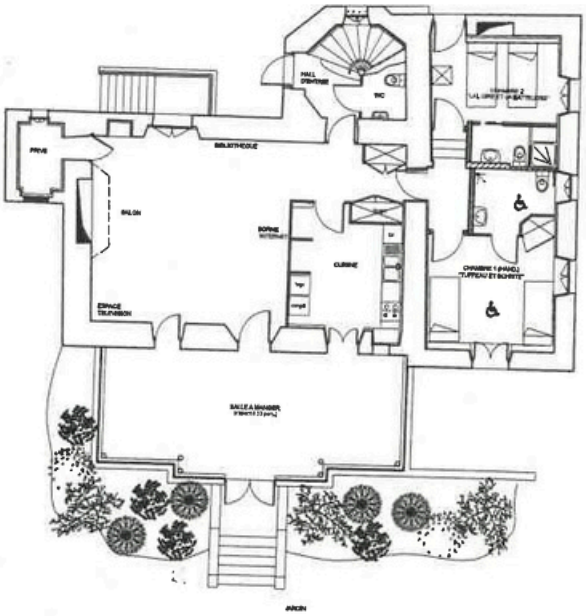

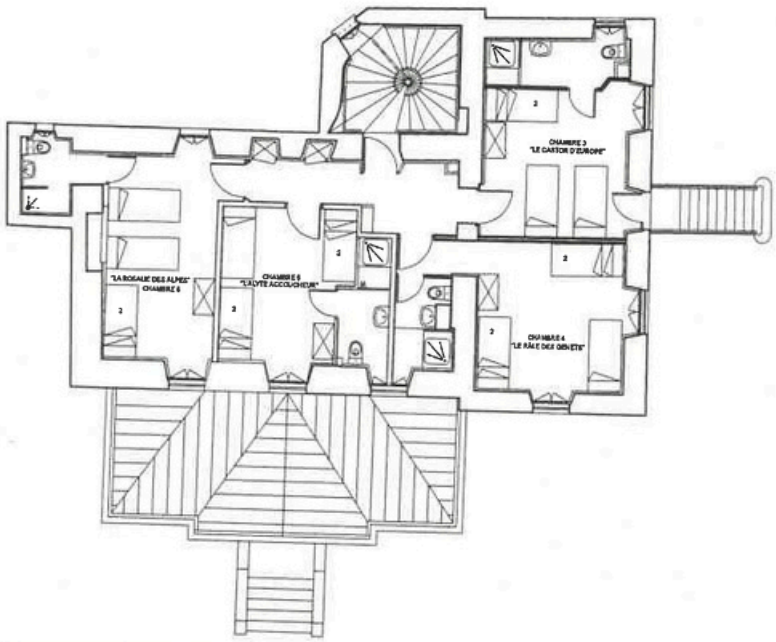

LE PREMIER ETAGE

la chambre (4 lits)

la chambre (5 lits)

la chambre (5 lits)

la chambre (4 lits)

LE DEUXIEME ETAGE

la chambre (5 lits)

la chambre (6 lits)

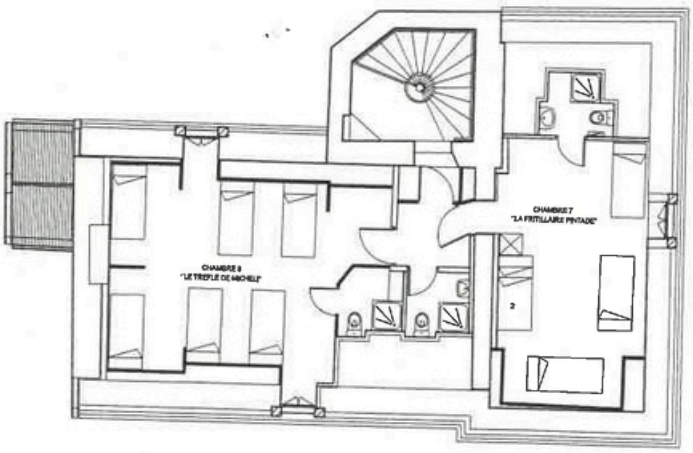

Disposition des tables et des chaises dans la **Véranda** du Gîte

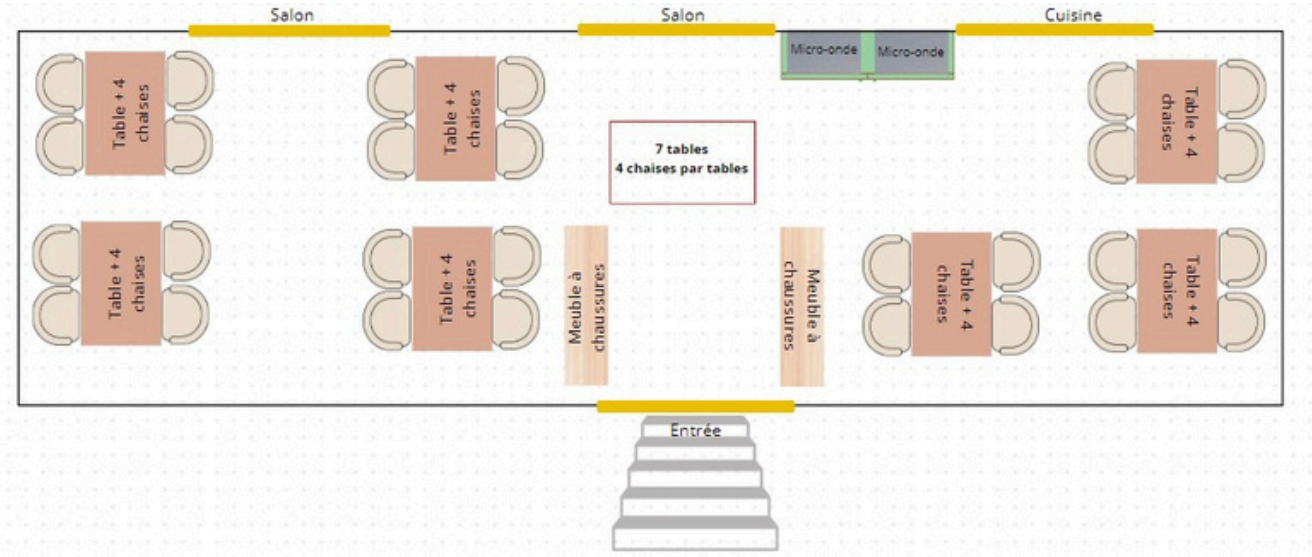

Disposition des tables, chaises et canapé dans le **Salon du gîte**

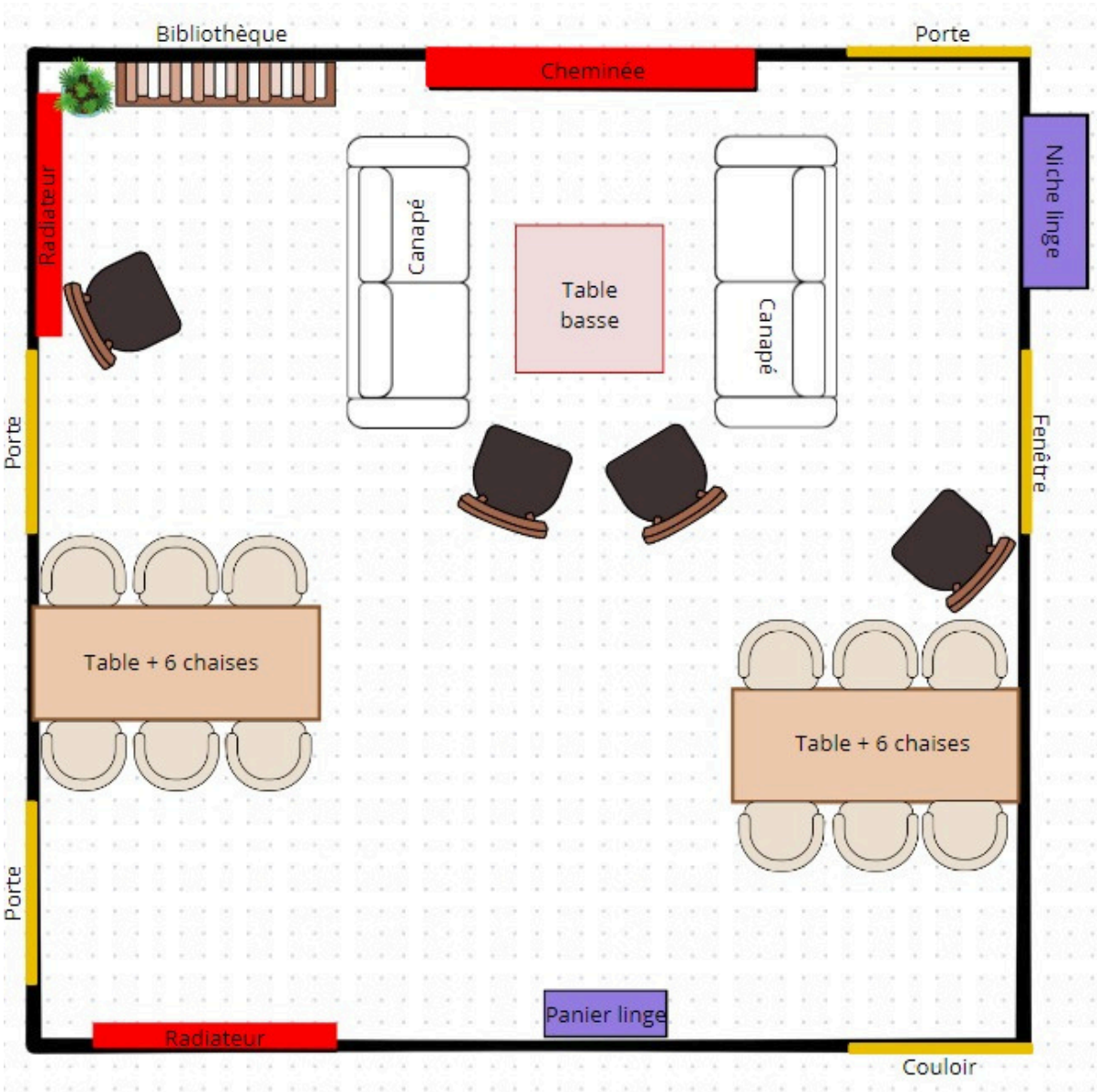

CENTRE BOUËSSÉ
LA GARENNE

Consignes de sécurité incendie

Gîte La Garenne

1. J'ai pris connaissance du site et sais où sont les extincteurs :
2. J'ai pris connaissance de leur usage.
3. Je sais me servir de la ligne téléphonique pompiers.
4. J'ai pris connaissance des portes de secours pour évacuation des personnes par les issues de secours.
5. Quand j'évacue les personnes, je ferme les portes derrière moi et laisse les portes automatiques se fermer.
6. Je sais que je dois vérifier dans les sanitaires lors de l'évacuation.
7. J'ai repéré le lieu de rassemblement en extérieur :
8. Je sais où se situe le tableau électrique et la coupure de gaz.

Pour résumer : Lors d'un déclenchement d'alarme, vous devez impérativement :

- Evacuer tous les occupants vers le point de rassemblement.
- Alerter les pompiers en composant le 18 ou le 112.
- Alerter la personne d'astreinte au 06-04-10-64-91.
- Accueillir et guider les Sapeurs-Pompiers.

ATTENTION : Ne réintégrer le bâtiment qu'après contrôle et accord d'un membre de l'établissement.

Il est primordial de transmettre toutes ces consignes à votre groupe : vous êtes le référent et le garant du bon déroulement de votre séjour.
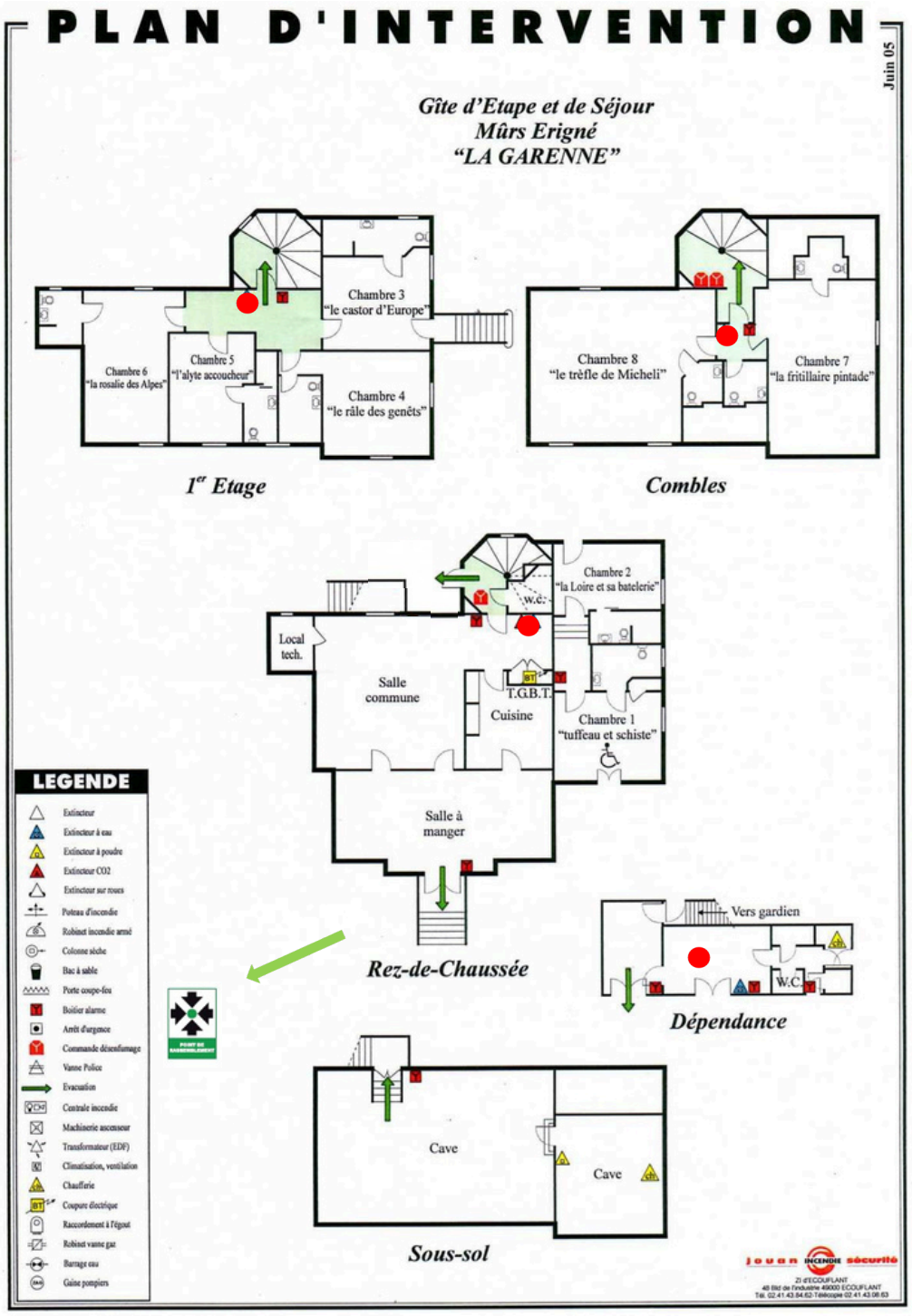
En cas de malaise cardiaque, un défibrillateur se situe à l'entrée du Village Vacances, Chemin des Prés :